

Chaque Verniolan peut demander un coup de pouce

Paperasse administrative

La Ville de Vernier lance un nouveau dispositif de soutien pour faciliter et encourager l'accès aux prestations publiques.

Qui ne s'est jamais senti démuni face à un formulaire à remplir, un courrier sensible à rédiger ou une lettre de l'administration difficile à comprendre? Pourtant, peu de monde demande un soutien dans l'entourage proche ou auprès de professionnels pour faire face à ces difficultés. Or cela peut induire des situations catastrophiques, prévient la Ville de Ver-

nier, qui a ainsi décidé de renforcer son dispositif social pour tenter d'y remédier. «Il faut prendre le problème à la racine quand il est encore temps, encourage Martin Staub, conseiller administratif chargé de la cohésion sociale. Nous sommes prêts à donner un coup de main aux administrés verniolans pour faciliter leurs démarches administratives afin d'anticiper une spirale infernale...»

Les ennuis administratifs peuvent arriver à tout le monde et la nouvelle offre universelle verniolane s'adresse à tous ceux qui le souhaitent, tous milieux socio-économiques confondus, ajoute le magistrat socialiste: «On

entend trop souvent «je n'ai pas droit à ceci ou à cela». L'objectif consiste notamment à combattre le sentiment de déclassement, selon lequel «ce n'est jamais pour moi, mais pour le voisin, l'étranger...» Nous voulons aussi capter ceux qui ne viennent pas parce qu'ils veulent s'en sortir tout seuls.»

Aide gratuite

Pour de multiples raisons (déficit d'information, de compétences, peur de la stigmatisation...), nombreux renoncent à défendre ou à faire valoir leurs droits. Un phénomène auquel Vernier souhaite donc réagir, «l'accessibilité et la promotion des prestations pu-

bliques faisant partie de nos priorités». Depuis mi-février, des permanences téléphoniques quotidiennes ont ainsi été introduites dans la deuxième ville du canton, notamment durant les pauses de midi: «Elles permettent aux habitants d'obtenir des réponses rapides, directement de la part d'un ou d'une travailleuse sociale, ou d'être réorientés vers des intervenants spécialisés, notamment dans le cadre de permanences thématiques organisées plusieurs fois par semaine dans les locaux du service de la cohésion sociale, détaille Martin Staub. L'idée phare de ce nouveau dispositif est que les personnes confrontées à des difficultés aient le moins d'efforts

à faire pour trouver le bon interlocuteur qui puissent les aider.»

Le public peut dorénavant obtenir gratuitement l'aide d'un écrivain public ou le soutien de juristes et d'avocats dans différents domaines comme celui du logement, des assurances sociales ou encore des autorisations de séjour. Pour donner aux professionnels les meilleures chances de faire aboutir certaines démarches, des collaborations ont également été nouées avec le Canton et diverses institutions partenaires, comme le service des prestations complémentaires, l'Asloca ou le médiateur cantonal.

Les coûts du projet (près de 350'000 fr. par an) - cofinancés

par des fonds privés, à 60% - représentent à deux tiers des frais de personnel (un travailleur social à 100%, un secrétaire/écrivain public à 80%, un petit taux de coordination). Toutes les mesures prévues font l'objet d'un plan d'action mené sous une forme pilote jusqu'à fin 2023. Le Département de sociologie de l'Université de Genève, par l'intermédiaire du professeur Jean-Michel Bonvin, assurera son évaluation.

Laurence Bézaguet

Plus d'informations sur: www.vernier.ch ou à l'adresse conseils@vernier.ch.
Tél. 022 306 06 70